



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة نواكشوط

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITÉ DE NOUAKCHOTT

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
Honneur - Fraternité - Justice

Nouakchott, le 19 JUIN 2026 في نواكشوط

N° : 000010 الرقم :

### Avis aux Enseignants-Chercheurs de l'Université de Nouakchott

#### Objet : Mobilité d'enseignement ERASMUS+ AC171 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'ensemble des enseignants de l'Université de Nouakchott ne bénéficiant pas de mobilité pour l'année universitaire 2026-2027 est informé de ce qui suit :

1. Dans le cadre du programme de mobilité ERASMUS+ AC171, mené en partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université de Nouakchott bénéficie d'une bourse de mobilité d'enseignement (STA – Staff Mobility for Teaching). Les participants sont toutefois informés que ce financement peut ne pas couvrir l'ensemble des frais engagés dans le cadre de la mobilité.
2. Cette mobilité est exclusivement destinée aux enseignants-chercheurs relevant des disciplines suivantes : **archéologie, économie, gestion, histoire de l'art, informatique, mathématiques**. Le candidat devra :
  - Proposer un **projet de mobilité** en lien avec sa discipline / sa composante ;
  - Assurer un minimum de **8 heures d'enseignement** au sein de l'établissement d'accueil.
3. **Organisation de la mobilité** : le candidat devra :
  - Prendre directement contact avec un(e) enseignant(e)-chercheur(se) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne afin d'organiser son programme de mobilité.
  - S'engager à :
    - prendre en charge les frais supplémentaires liés à son séjour qui ne seraient pas couverts par la bourse ;
    - rédiger et soumettre un rapport de fin de mission à son retour.
4. Les candidats intéressés sont invités à prendre, dans les meilleurs délais, contact avec la Cheffe du Service des Mobilités Internationales, Dr Ebnou Fatimetou, point focal du programme, afin de s'informer sur les conditions du programme de mobilité « ERASMUS+ AC171 ».

5. Dossier à présenter :

- Attestation de travail à l'UN ;
- CV (4 pages maximum) ;
- Copie du passeport ou de la carte nationale d'identité ;
- Certificat ou auto-certification attestant de la maîtrise de la langue française.

6. Critères de sélection

- Être permanent ;
- Grade et activités d'enseignement et de recherche :
- Charge horaire déjà effectuée ;
- Encadrement de mémoires de master et/ou de thèses de doctorat ;
- Être rattaché(e) à une structure de recherche ;
- Publications récentes.
- Connaissance de langues étrangères ;

7. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au lundi 29 Juin 2026 à 17h00;

Coordonnées du point focal : [ebnou.fatimetou@gmail.com](mailto:ebnou.fatimetou@gmail.com)

Tel : 36365536



Nouakchott, le 18 juin 2026.

Pr. BARRY Aliou Hamady

Vice- Président Chargé de la Recherche  
et de la Coopération Internationale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Barry'.

